

AENESR directeur général des services adjoint en charge du pilotage financier de l'établissement

Ref : 2024-1482329

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

MENJ-MESR

Localisation

Campus de Fouillole – BP 250
– 97157 POINTE-A-PITRE
CEDEX

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 21/03/2024

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Autres emplois fonctionnels)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Le Directeur général des services adjoint en charge du pilotage financier de l'établissement contribue activement à la définition des orientations stratégiques d'une politique dynamique de gestion des finances en utilisant tous les leviers de rationalisation des dépenses de fonctionnement. Il s'assure plus généralement de l'optimisation des ressources de fonctionnement et d'investissement de l'établissement. La mise en place d'une démarche

qualité définissant les procédures à structurer et/ou à mettre en place servira d'appui à cet objectif.

Positionnement

Rattaché à la Directrice Générale des Services (DGS), il encadre hiérarchiquement l'ensemble des services financiers de l'établissement. Il entretient des interactions fortes avec le service d'aide au pilotage des ressources humaines de la direction des ressources humaines et le service comptable de l'université.

Missions principales

- Mettre en oeuvre le pilotage budgétaire comptable de l'université des Antilles, notamment :
 - o Alimenter et mettre en œuvre la politique budgétaire comptable de l'établissement, conformément aux exigences réglementaires
 - o Etre l'interlocuteur privilégié des tutelles, des organismes de contrôle, des juridictions financières, et des auditeurs et vérificateurs externes
 - o Coanimer avec la DGS le comité finances
 - o Elaboration des notes de cadrage et des tableaux de bord gouvernance

- Elaborer le budget de l'établissement et son suivi en collaboration étroite avec la DGS :
 - o Préparer et garantir la qualité de la prévision et du suivi d'exécution de la masse salariale de l'établissement en étroite collaboration avec la direction des ressources humaines
 - o Préparer et garantir la qualité de la prévision et du suivi d'exécution du budget fonctionnement et d'investissement en étroite collaboration avec la direction des affaires financières
 - o Elaborer et assurer le suivi des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI) et des plans de financements correspondants avec les directions du patrimoine, du numérique et de la recherche

- Manager et moderniser les fonctions budgétaires, financières et comptables dans une recherche d'optimisation, de performance et de sécurisation juridique et comptable :
 - o Mettre en place la cartographie des risques
 - o Veiller à la maîtrise et à la sécurisation des risques financiers de l'établissement

- Rassembler et communiquer l'information budgétaire et comptable de l'établissement :
 - o Produire des analyses budgétaires et financières rétrospectives et prospectives destinées à mesurer l'impact des décisions prises
- Manager
 - o Contribuer à la formation et au développement des compétences des acteurs de la chaîne financière
 - o Diffuser la culture budgétaire et financière avec pédagogie sur l'ensemble de la chaîne

financière

· Sécuriser la commande publique :

o Veiller au respect des normes de la commande publique et en organiser les procédures

o Développer une politique d'achat pour l'ensemble de l'établissement.

Profil recherché

PROFIL RECHERCHÉ

Doté d'excellentes qualités rédactionnelles et de synthèse, le candidat devra présenter une solide expérience dans la conduite de projet, notamment sur le pilotage budgétaire et comptable. Il dispose de réelles capacités d'animation, de négociation, d'initiative, d'analyse stratégique et de reporting. Le candidat devra maîtriser la réglementation administrative, financière et fiscale relative aux Etablissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP). Des expériences réussies en matière d'encadrement, de conduite de projet et de pilotage financier, au sein de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, ou de la fonction publique d'Etat sont aussi recherchées. Cette fonction appelle impérativement une expertise particulière dans la conduite du changement (capacité d'analyse, rigueur, impact, influence, écoute...) et requiert d'allier disponibilité et réactivité à des qualités d'organisation et de communication.

COMPETENCES REQUISES

Savoir

- Expert en comptabilité en matière financière, budgétaire publique et juridique, notamment les règles de la commande publique ou de fiscalité
- Connaissance de l'environnement et du contexte des politiques publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche, innovation
- Connaissance des techniques de conduite du changement, de conduite de projets complexes
- Connaissance des environnements et systèmes d'information financier, des outils de requête
- Connaissance de la réglementation relative à la maîtrise des risques et plus particulièrement du contrôle interne budgétaire et comptable

Savoir-faire

- Capacité à faire connaître et faire respecter les réglementations, les procédures liées à la gestion budgétaire et comptable, à la commande publique et aux règles fiscales
- Savoir allier la rigueur comptable à la qualité du conseil et à la recherche de solutions

réglementaires au regard des contraintes de l'établissement

- Capacité d'analyse et sens de la rigueur dans les méthodes de travail
- Formaliser des documents et des notes de synthèse stratégiques pour la Gouvernance
- Capacité à porter et mener des projets transversaux et transformant
- Savoir accompagner le changement
- Capacités de conviction, de pédagogie et d'écoute

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Renseignements sur le poste auprès de la :

Directrice Générale des Services de l'université des Antilles : Marie-Laure LOPEZ

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un CV, **le 1er arrêté de titularisation dans un corps de catégorie A et le dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine** (voire dans un emploi fonctionnel), doivent être adressés au plus tard le 21/03/2024 à :

marie-laure.lopez@univ-antilles.fr

Un double du dossier de candidature doit être envoyé à :

de1-2candidature@education.gouv.fr

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

Conditions particulières d'exercice

Cet emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), doté de l'échelonnement indiciaire 813-1027 brut, est ouvert (cf. article 57-1 du décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 modifié) :

- 1° aux fonctionnaires des corps recrutés par la voie de l'Institut national du service public ;
- 2° aux fonctionnaires nommés dans un emploi de secrétaire général d'académie ;
- 3° aux fonctionnaires nommés :
 - a) dans un emploi de directeur général des services d'EPSCP ;
 - b) dans un emploi de directeur adjoint ou dans un emploi de sous-directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ;
 - c) dans un emploi de directeur général de centre régional des œuvres universitaires et

scolaires ;

- 4° aux directeurs de service ayant accompli au moins dix ans de services effectifs en catégorie A et qui ont atteint au moins le 5ème échelon ;

- 5° aux fonctionnaires civils appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois de catégorie A, ou de même niveau, dont l'indice brut terminal est au moins égal à l'indice brut 966, ayant accompli dix ans au moins de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint l'indice brut 705.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/05/2024

Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel

Qui sommes nous ?

L'université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le pôle universitaire régional de Guadeloupe : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le pôle universitaire régional de Martinique : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des structures transversales : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 13.500 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.